

## Ville de LAMBALLE-ARMOR

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2022

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-et-un mars, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

*Date de l'envoi de la convocation : 15 mars 2022*

#### **PRESENTS :**

ARTHEMISE Fabienne, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GOASTER Samy, GOUEZIN Alain, GRIMAULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, JEGU Josianne, LE BOUCHER Colette, LE BOULANGER René, LE GUEN Nadège, LE MOIGNE Christine, LEVY Christelle, M'BAREK Sébastien, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, VITEL Fabien

#### **ABSENTS :**

- BENOIT Jean-François donne pouvoir à BREXEL Pierrick,
- BURLLOT David donne pouvoir à GOUEZIN Alain,
- GILLARD Nadine donne pouvoir à LE MOIGNE Christine,
- L'HEVEDER Jérôme donne pouvoir à LEVY Christelle,
- LE MAUX Thierry donne pouvoir à FORTIN Céline,
- LINTANF Goulven donne pouvoir à RICHEUX Laëtitia,
- PECHA Virginie donne pouvoir à GOUEZIN Alain,
- URVOY Laurence donne pouvoir à VITEL Fabien.
- LAVENU DE NAVERAN.

**SECRETARE DE SEANCE** : JEGU Josianne

#### **Délibération n°2022-020**

Membres en exercice : 35 – Présents : 26 - Absents : 9 – Pouvoirs : 8

#### **AFFAIRES FONCIERES**

#### **PLACE DE LA HOUSSAYE (MORIEUX) - RETROCESSION FONCIERE PARTICIPATION POUR TRAVAUX DE VOIRIE A TERRES D'ARMOR HABITAT**

Par acte de vente en la forme administrative en date du 10 décembre 2019, Lamballe Terre & Mer a cédé à Côtes d'Armor Habitat, devenu Terres d'Armor Habitat au 1<sup>er</sup> janvier 2022, une emprise de terrain à bâtir comprenant également une maison à rénover, sis place de la Houssaye à Morieux. Les voiries d'accès et abords sont toujours propriété de Lamballe Terre & Mer et doivent être rétrocédés à la commune.

Par convention en date du 11 mars 2015 entre Lamballe Communauté, la commune de Morieux et Côtes d'Armor Habitat, il a été convenu que l'aménagement de la voirie d'accès soit réalisé par le bailleur social en même temps que les aménagements internes à l'opération de construction des logements locatifs sociaux. En contrepartie, la commune acceptait de prendre en charge financièrement ces travaux, en les remboursant à Côtes d'Armor Habitat.

Aussi, il est proposé d'acter les éléments suivants :

- La rétrocession par Lamballe Terre & Mer des emprises de voirie et leurs abords, consistant aux parcelles 154 AC 237, 238 et 253, à l'euro symbolique. Les emprises en voiries seront intégrées au domaine public routier non cadastré.
- Le versement à Terres d'Armor Habitat d'une participation financière aux travaux de voirie de la place de la Houssaye à Morieux. Cette participation s'élève à 8 064 € TTC pour les 240 m<sup>2</sup> aménagés sur 154 AC 253.

Vu la décision du Président de Lamballe Terre & Mer n°2022-036 du 1<sup>er</sup> mars 2022 de céder à la Commune de Lamballe-Armor la voirie d'accès et les abords paysagers de 314 m<sup>2</sup>, consistant aux parcelles 154 AC 237, 238 et 253, pour un euro,

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil municipal :

- DECIDE d'acquérir les parcelles 154AC 237, 238 et 253 auprès de Lamballe Terre & Mer pour un euro,
- DIT que la commune prend en charge les frais d'acte en totalité et les frais de géomètre pour moitié,
- DECIDE de verser à Terres d'Armor Habitat une participation pour travaux, concernant la voirie d'accès à intégrer au domaine public communal, s'élevant à 8 064 € TTC,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer les actes correspondant et tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le **29 MAR. 2022**

Philippe HERCOUET

Maire de Lamballe-Armor

